

Personne assurée

Nom et prénom _____

No de personnel _____

Rue, no _____

Pays, no postal, lieu _____

Etat civil ☐ célibataire ☐ veuve/veuf ☐ divorcé(e) ☐ marié(e) ou partenariat enregistré

Etes-vous actuellement en pleine capacité de travail? ☐ oui ☐ non

Si non: donnez la raison _____

Avez-vous déjà effectué un versement anticipé ou une mise en gage de vos prestations? ☐ oui ☐ non

Si oui: quand? _____

But d'utilisation

☐ l'acquisition / la construction d'un logement ☐ remboursement des prêts hypothécaires

☐ l'acquisition des parts sociales dans une coopérative de construction ☐ rénovations / transformations

Déscription détaillée de l'objet

No du registre foncier _____

No de la parcelle _____

Rue, no _____

Pays, no postal, lieu _____

Usage propre depuis/au _____

Registre foncier compétent

Nom et adresse _____

Coût PVSP

La PVSP demande pour le traitement administratif une participation aux frais de CHF 275.00.

Hauteur du montant du versement anticipé (Montant minimal CHF 20'000)

☐ J'ordonne un versement anticipé de CHF _____

☐ J'ordonne le montant maximal

De quel plan? ☐ base ☐ cadre

Versement

(un versement sur un compte personnel privé de l'assuré(e) n'est pas autorisé)

Le versement doit être effectué à la date suivante: _____

Nom et adresse de la banque ou Postfinance: _____

Numéro IBAN: _____

Numéro BIC/SWIFT (de la banque à l'étranger): _____

Compte au nom de _____
(vendeur, notaire, prêteur ou
compte bloqué du demandeur)

Usage propre

Avec sa signature sur la demande de versement anticipé, la personne assurée confirme que l'objet en question est habité par lui-même (usage propre).

Documents nécessaires

- ☐ Copie du contrat d'achat notarié et/ou du contrat d'entreprise (ne doit pas être daté de plus d'une année)
- ☐ Attestation d'affectation de la banque
- ☐ Extrait actuel du registre foncier (seulement si la personne assurée est déjà inscrite au registre foncier)
- ☐ Formulaire de la demande d'inscription de la réquisition du droit d'aliéner au registre foncier (logement en CH)
- ☐ Copie du contrat hypothécaire et copie attestation hypothécaire actuelle (remboursement prêt hypothécaire)
- ☐ Parts sociales de la coopérative de construction
- ☐ Devis (en cas des rénovations)
- ☐ Copie bon de virement des frais de CHF 275.00

Dispositions pour personnes mariées ou personnes avec partenariat enregistré

L'assuré marié doit produire l'accord écrit de son conjoint dont il a fait authentifier la signature à ses frais. La signature peut être authentifiée officiellement par un notaire ou par le contrôle des habitants. Jusqu'à un montant total de CHF 100'000.-, les signatures peuvent être apposées auprès de la succursale de la PVSP à Dietikon ou auprès du responsable de la filiale ou de l'entreprise correspondante.

La personne assurée confirme par sa signature, que les données sont complètes et conformes à la vérité.

Lieu et date: _____

Signature de la personne assurée

Signature conjoint(e) / partenaire enregistré

Signatures authentifiées par contrôle des habitants/
notaire / PVSP ou responsable de la filiale (avec timbre)
(Pièces d'identités examinées et copies pièces d'identités en annexe)

Lieu et date: _____